

LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT

REGIME DE L'ETABLISSEMENT

Garçons et filles sont accueillis selon le régime de l'internat, de la demi-pension, de l'externat.

L'internat est réservé en priorité aux jeunes dont le domicile est éloigné.

Tous les cours sont obligatoires et ont lieu du lundi au vendredi.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

Plusieurs activités sont proposées comme :

Des clubs (photos, théâtre, vidéo, musique..
Des soirées à thèmes, des animations diverses...

Des espaces de convivialité (Foyer, Bar...)
Le sport (volley-ball, badminton, randonnée, ski, tennis de table, musculation, ...)

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Recherche documentaire informatisée, Internet, CD ROM.

5 000 documents à la disposition des apprenants.
Plus de 70 revues techniques et culturelles.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Unité de Formation par Apprentissage
Agricampus VAR
site des ARCS S/Argens



BAC PROFESSIONNEL CGEA *Option "Vigne et Vin"*



Formation sur le terrain



Visite dans des domaines



Participation aux concours régionaux



Apprentissage en dégustation des vins



UFA AGRICAMPUS VAR - Les Magnanarelles - BP 30
83460 LES ARCS S/Argens
Tel : 04 98 10 41 20
Mail : cfa.les-arcs@educagri.fr

FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

Objectifs des formations

Cette formation rémunérée prépare les apprentis à une qualification professionnelle sur deux ou trois ans, alliant la théorie à la pratique.
 En fin de première, l'apprenti peut obtenir le BEPA, qui correspond à des postes d'ouvrier qualifié.
 Le BAC PRO ouvre la porte à un poste à responsabilités soit au niveau du vignoble soit dans le chai.

Conditions d'admission

Jeunes âgé(e)s de 15 ans à 26 ans signant un contrat d'apprentissage avec un employeur pour une durée de deux ou trois ans.

BAC PRO : ouvert aux titulaires du CAPA, BEPA, aux élèves sortant de 3^{ème} ou sortant de première.

19 semaines par an en centre de formation

Modules

Les enseignements sont regroupés en modules qui constituent des unités pédagogiques définies par des objectifs et des contenus. Chaque module regroupe les enseignements de plusieurs disciplines.

Les apprentis titulaires du BAC PRO peuvent poursuivre par un BTS (études supérieures).

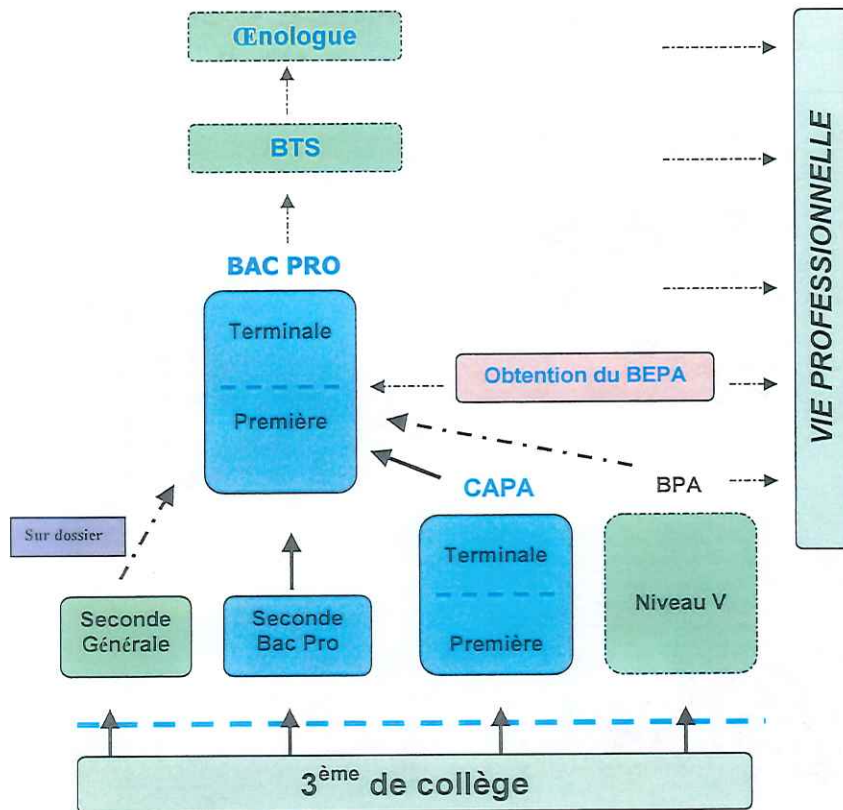
L'obtention du diplôme nécessite la réalisation et la soutenance orale d'un rapport de stage.

BAC PRO

Modules
 D'enseignements généraux.
 Modules
 D'enseignements professionnels.
 Modules
 spécifiques « vigne et vin »

NB : à l'issue de deux ans de Baccalauréat Professionnel, obtention possible du BEPA par contrôle continu (uniquement)

PARCOURS DE FORMATION



Formations présentes aux Arcs

nunérations

POURCENTAGE DU SMIC MENSUEL			
ANNEE DU CONTRAT	AGE APPRENTI		
	<18 ans	18-20ans	21ans et plus
Salaire 1ère année	25%	41%	53%
Salaire 2ème année	37%	49%	61%
Salaire 3ème année	53%	65%	78%